

L'AUTONYMIE DANS LA CONSTRUCTION DES OBJETS DE DISCOURS

par **Frédérique Sitri**

e-mail : damofer@club-internet.fr

Résumé : Le « fait autonymique » est envisagé du point de vue de la construction des objets de discours. On s'intéresse d'abord aux jugements d'adéquation (modalisation autonymique) qui accompagnent la nomination d'un objet. On observe ensuite le cas où l'autonymie est constitutive de l'objet de discours, construit autour de la définition d'un terme renvoyant à une notion, pour mettre en évidence la complexité de l'« activité métalinguistique » à l'œuvre dans ce « travail de la notion ».

Mots-Clés : autonymie, modalisation autonymique, objet de discours, dialogisme, notion.

Abstract : The « autonomous fact » is examined from the perspective of the construction of the « objects of discourse ». The author first deals with the speaker' judgements of the name of the object. She also studies the « metalinguistic activity » of speakers when they discuss the definition of a notion.

Keywords : autonymy, autonomous fact, object of discourse, dialogism, notion

Le « fait autonymique » en discours peut être abordé dans une perspective « fonctionnelle » : il sera étudié dans des situations discursives qui mettent en jeu un processus de va-et-vient d'un e langue à l' autre (discours de la classe de langue) ou d'un sous-système du code à l' autre (discours de vulgarisation scientifique) dans l'échange oral, le phénomène sera traité sous l' angle des problèmes communicatifs qu' il permet de résoudre

Dans une perspective différente, notre propos dans ce qui suit est de montrer comment la prise en compte des phénomènes relevant de l'autonymie « éclaire » les processus de construction ou plus exactement de co-construction des objets de discours², manifestant au sein de ces processus ce que nous appellerons une « activité **métadiscursive**³ » naïve des locuteurs, qui est apparue sous deux formes :

- celle des jugements d' adéquation qui accompagnent la nomination des objets de discours- jugements où l' énonciation dunom s' accompagne d'un retour réflexif relevant de la modalisation autonymique

¹ C'est semble-t-il la position de Jakobson pour qui « le "recours au métalangage" [y] est saisi comme une réponse et même [...] comme un remède à un problème ou un dysfonctionnement de communication » (Authier-Revuz, 1992, volume 1, p. 22).

² Le terme d'"objet de discours" est emprunté à la logique naturelle (voir par exemple Grize, 1990). Il désigne pour nous une catégorie discursive permettant d'appréhender les phénomènes de construction du discours dans l'interdiscours et dans l'intradiscours (voir ci-dessous et Sitri, à paraître).

³ On propose de désigner par "métadiscursif" le « discours de l' usager sur la langue » dont parle Rey-Debove. La catégorie en question est bien entendu en intersection avec celle de l'"épilinguistique" mise en place par Culioli.

- celle, moins courante, où l'objet de discours lui-même naît du questionnement sur le sens d'un mot.

Ce faisant, notre travail se fixe un double objectif : il s'agit d'une part de montrer comment les commentaires qui entourent la nomination⁴ de l'objet de discours font ressortir une propriété essentielle de cet objet, à savoir son caractère dialogique et d'autre part de mettre en évidence le caractère polymorphe de l'« activité **métadiscursive** » des locuteurs, ce qui nous amènera à aborder la question délicate de la délimitation, en discours, du fait autonymique.

1. Formes et effets de la modalisation autonymique dans la nomination des objets de discours

1.1. Préliminaires

Pour la bonne compréhension de ce qui suit, précisons tout d'abord que nous entendons par *objet de discours* une entité discursive qui se déploie et se transforme dans la durée discursive et dont l'émergence est repérable à des marques particulières : si l'objet ne se confond pas avec le thème, son apparition est fréquemment accompagnée d'une thématization, c'est-à-dire de la mise en position initiale d'un constituant. Les situations d'où sont extraites les données étant de nature argumentative, c'est-à-dire telles que discours et contre-discours s'affrontent dans l'interlocution, l'objet de discours s'y constitue très régulièrement de la reprise par L2, en position thématique, d'un segment de discours de L1, et de sa mise en question, ou plus largement en débat.

L'élément thématized, le plus souvent un N, constitue de la sorte la partie nominale de l'objet de discours. Or l'opération de nomination ainsi effectuée peut s'accompagner d'un commentaire faisant retour sur le terme même employé, autrement dit d'un commentaire réflexif opacifiant, relevant de ce que J. Authier-Revuz appelle « modalisation autonymique » : pour la paraphraser, il y a à la fois dire de X et retour sur ce dire faisant intervenir, d'une manière ou d'une autre, l'autonyme X⁵.

Deux configurations seront distinguées : celle où le jugement d'adéquation porte sur les mots de l'autre, et celle où il porte sur les mots du locuteur lui-même, quand ce dernier repousse différents termes comme non adéquats avant de produire celui qu'il estime adéquat.

⁴ G. Kleiber fait la distinction entre la dénomination, qui suppose qu'« au préalable un lien référentiel stable ait été instauré entre l'objet *x*, quel qu'il soit, et le signe *X* » et la désignation, telle qu'« il peut y avoir relation de désignation entre *x* et *X* sans qu'il y ait eu auparavant instauration d'un lien référentiel particulier entre *x* et *X*, c'est-à-dire sans que *x* ait été désigné au préalable par *X* » (1984-a), p. 79). Une telle distinction, bien établie en langue, semble pourtant se diluer dès lors que l'on aborde des discours (voir par exemple Petit, G., 1995, "La désignation du "timbre-poste", *Les carnets du CEDISCOR*, 3, p. 27-42). C'est la raison pour laquelle nous parlerons de nomination

⁵ « La configuration énonciative de la modalisation autonymique » est définie comme « mode complexe de dire, en dédoublement opacifiant, tel que la nomination du référent *x* s'effectue en faisant intervenir en quelque façon, l'autonyme *X*', homonyme du signe *X* » (Authier-Revuz, 1992, tome I : p. 55).

1.2. Le jugement d'adéquation porte sur les mots de l'autre

L'extrait 1 montre comment L2 revient sur les mots de L1 pour les mettre en question :

extrait 1 [extrait d'un conseil d'administration de lycée, au cours duquel les participants doivent voter un nouveau règlement intérieur. L1 est le proviseur, L2 un professeur.]

L1 [...] // je vous rappelle que c'est important / qu'il FAUT / que TOUT soit écrit / sinon / on tombe dans l'illégalité // et actuellement nous sommes dans l'illégalité / dans le sens qu'il y a un certain nombre de choses qui se FONT // et puis qui devraient peut-être pas se faire parce que c'est pas prévu dans le règlement intérieur / alors HEUreusement personne va FOUiller dans le règlement intérieur / pour savoir si c'est vrai ou pas mais si un jour quelqu'un: / voulait / montrer que: nous prenons des dispositions illégales //

L2 - - je voudrais sur cette question-^{là} ° mais c'est en rapport avec l'article deux donc on sera dans le vif du su^{jet} § **sur l'illégalité entre guillemets** si les choses ne sont pas é^{crites} // que tout soit é^{crit} e / c'est pas que ça me chagrine vrai^{ment} mais ça me paraît trop si vous voulez par mo^{ments} / [...]⁶

Cette reprise du discours de l'autre s'effectue en deux temps : après un premier syntagme prépositionnel en *sur* suivi d'un « nom général » (*question*) et du déictique *là* qui ne fait que pointer un segment de l'intervention antérieure (constitué en « question »), un deuxième SP en *sur* reprend le mot de l'autre mais en le faisant suivre d'un commentaire (*entre guillemets*) qui indique un doute sur l'adéquation du mot à son référent et conséquemment une suspension de la prise en charge du mot par L2. De fait, la glose méta-énonciative et l'arrêt sur le mot qu'elle entraîne est ici l'indice d'une difficulté réelle : comment critiquer le mot de l'autre sans reprendre ce mot à son compte ? Comment problématiser l'emploi de ce mot sans l'utiliser ? Dans la suite de la séquence, L2 résout d'une certaine manière le problème par la construction d'une autre nomination : *illégalité* est d'abord associé à son contraire (*légalité*) dans une formulation englobante (*cette notion de légalité et d'illégalité*) puis n'est conservé que le mot « acceptable » (*c' est-à-dire qu' au nom de la légalité e / bon ben: je sais pas où elle est la légalité à vrai dire*).

Ici le commentaire accompagnant la nomination de l'objet de discours relève d'une non-coïncidence interlocutive : le mot de L1 ne convient pas à L2, qui ne peut l'énoncer qu'en le mettant à distance, avant de lui faire subir un travail sémantique qui le transforme... en son contraire.

1.3. Le jugement d'adéquation porte sur les mots du locuteur

L'extrait 2 illustre un autre cas de figure, où le locuteur lui-même produit des nominations possibles mais inadéquates, qu'il repousse avant de s'arrêter sur le « mot juste » :

⁶ On trouvera les conventions de transcription à la fin de l'article. Dans les extraits présentés, sont en gras les segments qui font directement l'objet d'un commentaire et sont soulignés les segments qui sont également à prendre en compte dans l'explication.

extrait 2 [extrait d'une réunion de conciliation au sein d'une association d'éducation populaire : le « groupe local » implanté sur une commune et le « département » tentent de résoudre le conflit qui les oppose en présence du « national » qui joue le rôle de médiateur. Ici L1 est un représentant du département, L2 est le médiateur.]

L1 / [...] alors que nous / notre manière de voir et de faire / mais ça suppose que vous entendiez la même chose / peut être justement un atout e: qui fait que e en fait on démultiplie e les stratégies possibles / c'est-à-dire que le département PEUT se permettre une attitude localement (h) dans la mesure bien sûr où c'est discuté avec le groupe local qui lui (h) peut éventuellement avoir une attitude un peu différente / mais bien sûr discutée PARCE que vous n'avez pas ni le même rôle ni la même fonction (h) [...]

L2 § - alors **sur cette notion** / si j'ai bien compris alors **cette notion de de (h) °c'est pas deux vi^{tesses} c'est pas deux é^{tages} parce que je veux pas parler de hiérar^{chie} mais c'est deux s= de de deux spécificités entre le local et le départe^{ment}** § <c'est un peu> <> §§ et qui peuvent être complémentaires ce qui suppose e de bien délimiter le rôle du départe^{ment} la fonction s= e spécifique et et je dirais e vit^{rine} enfin (h) tel qu'apparaît le départe^{ment} (h) et la fonction spécifique et vitrine tel qu'apparaît le local / qu'est-ce que vous / °je sais pas si je me fais comprendre <là> ce que je dis <là>°

L2, le médiateur de cette réunion de conciliation, propose aux participants de s'arrêter sur un des problèmes soulevés par L1 dans l'intervention qui a précédé. Là encore, c'est un SP en *sur*, suivi d'une expression démonstrative avec nom général et complément adnominal qui circonscrit un segment du discours de l'autre et le constitue en « domaine thématique »; mais la nomination du contenu discursif ainsi sélectionné ne va pas de soi : elle passe par un parcours du type *c'est pas X c'est pas Y mais c'est Z* où le refus de Y est de plus justifié par un nouveau commentaire métalinguistique (*parce que je veux pas parler de hiérarchie*).

Le locuteur se livre ici à un travail de différenciation sémantique, en produisant un paradigme de termes posés à la fois comme proches sémantiquement (puisque ce sont des nominations possibles) et non superposables, du moins dans l'instance de discours considérée. Un commentaire de ce type fait surgir, comme le remarque J. Authier-Revuz dans l'étude qu'elle a consacrée à ces gloses⁷, une propriété différentielle des signes convoqués, une des frontières bornant le signifié du signe finalement choisi frontière ou propriété différentielle qui est ici explicitée par le commentaire justificatif : *étage* ou *vitesse* impliquent une notion de hiérarchie, contrairement à *spécificités*.

1.4. Modalisation autonymique et dialogisme⁸

L'opération de nomination d'un objet de discours, question ou problème posé à l'interlocuteur, n'est pas anodine, puisqu'elle engage d'une certaine manière le point de vue sous lequel sera envisagé cet objet. La nomination apparaît en particulier le fruit d'une double négociation :

⁷ 1992, tome II : p. 565-566.

⁸ La notion de « dialogisme » est reprise à Bakhtine. Cette notion « ne doit pas être confondue avec le face-à-face du dialogue ; [elle] constitue une théorie de la dialogisation interne du discours comme mode de production du sens et du discours » (*Une langue, le français*, Hachette Education, collection "Les grands repères culturels", p. 193).

- négociation entre les mots de l'un et les mots de l'autre
- négociation avec l'« autre » de l'interdiscours : si le représentant de l'association d'éducation populaire ne peut littéralement pas parler de *hiérarchie* et employer des mots qui comprennent cette composante dans leur description sémantique (*étages* ou *vitesse*) – mots qu'il s'arrange néanmoins pour énoncer – c'est que ces mots charrient avec eux, pour paraphraser Bakhtine⁹, le poids des discours et des contextes où ils ont transité et coloreraient de ce fait bizarrement la relation entre les membres de cette association.

C'est ce double dialogisme, interlocutif et interdiscursif, en jeu dans la nomination d'un objet de discours que font apparaître ces segments dans lesquels, au cours de l'opération même de nomination, le locuteur fait retour sur les mots, en suspendant ainsi l'évidence.

2. Un objet de discours « métadiscursif » ?

Si l'autonymie, dans ce qui précède, apparaît localement circonscrite au moment de la nomination de l'objet de discours, dans une forme relevant de la modalisation autonymique, elle peut également, sous la forme de ce que l'on pourrait appeler – faute de mieux – « l'autonymie à proprement parler », faire partie de ce qu'est l'objet de discours : c'est le cas quand la question qui constitue cet objet porte sur la définition d'un mot. Ce mode de présence de l'autonymie pose un certain nombre de problèmes, comme nous le verrons en regardant la série d'énoncés qui constitue l'extrait 3, où les participants au conseil d'administration du lycée s'interrogent sur la définition du terme *propagande* et accessoirement sur celle de *prosélytisme* :

extrait 3 [extrait du conseil d'administration du lycée. La discussion porte sur un article du règlement intérieur formulé de la façon suivante :

article 16

La vie de l'établissement doit respecter le principe de laïcité et de gratuité du service public de l'enseignement.

L'exercice des droits individuels et collectifs ne sauraient autoriser les actes de **propagande (imposition des idées)** ou de **prosélytisme (recrutement d'adhérents)** en particulier d'ordre religieux ou politique

L1 et L2 sont des professeurs, L3 est le proviseur, L4 le secrétaire du proviseur, L5 un élève, L6 un parent d'élève et L7 un représentant de la municipalité]

- (1) L1 - - <mais> **propagande propagande** et imposition des idées c'est pas la même chose
- (2) L1 - - **pro= propagande** et imposition des idées ça veut dire la même chose
- (3) L2 - - pour moi c'est une curieuse définition de la propagande
- (4) L4 [...] moi il me semble que développer des idées politiques (h) et ne pas essayer de les imposer bien sûr par la force mais par la dialectique ça rentre: à la limite (h) dans la formation d'un citoyen responsable
X - - pas **la propagande**
- (5) L4 [...] mais enfin ça me paraît bizarre (h) ça sous-en= on peut sous-entendre qu'on qui ne peut pas y avoir de conversation
X- - ah non **la propagande** ça n'a rien à voir avec e avec la libre circulation des IDées
- (6) L2 [...] on appelle ça propagande peut-être mais e je veux dire qu'un tel article soulève ça comme étant PEjoratif entre guillemets par rapport à la défense d'idées

⁹ Voir par exemple Bakhtine 1963/1970 : p. 263.

- L4 - - e il peut <y> avoir des idées excellentes e enfin moi personnellement je suis prêt à défendre certaines idées hein
- (7) L2 [...] donc si vous voulez **une propagande en tant que telle** elle e elle a un fond / elle a une image [...] elle a effectivement un sens
- (8) L1 - - si à l'intérieur de l'établissement il y a des élèves qui <.> à l'heure du déjeuner c'est **vachement sympa** / est-ce que tu veux venir c'est du c'est du c'est **du prosélytisme** c'est la la <.> c'est <hein e>
- (9) L3 - - non c'est vrai <qu'est-ce que c'est que> **la propagande** on pourrait en faire un: sujet de philosophie hein c'est vrai
- (10) L3 [...] moi j'étais dans un établissement l'année dernière où il y avait un / un témoin de jéhova / qui faisait de la propagande [...] et les parents étaient venus me voir parce qu'ils étaient très très très anxieux très gênés / **DE la propagande** justement de de certains
- (11) L4 - - oui mais c'est tout le: c'est tout le sens qu'il faut apporter au mot propagande hein parce que / la libre communication des pensées et des opinions existent dans ce pays heureusement hein
- (12) L1 - - mais la différence entre (h) la conversation pendant laquelle on expose ses idées et des gens disent ça a l'air intéressant ton truc etcetera (h) et le moment où on fait vraiment de **la propagande** el= el= (h) elle peut être tenue [...]
- (13) L6 [...] c'est sur qu'on peut discuter si= six mois mais enfin (h) entre entre expliquer pourqu= entre dire que on est catholique (h) et puis e § empêcher les turcs de venir au lycée il y a une différence effectivement
- L2 § - oui mais e empêcher les turcs ça serait § **<ni de la propagande ni du prosélytisme>**
- (14) L7 [...] à partir du moment où on laisse entrer **telle ou telle propagande** on ne peut laisser entrer aucune

Dans l'extrait considéré, l'objet de discours émerge, en (1) et (2), dans la mise en question par un professeur (L1) de l'équivalence définitionnelle posée par le règlement intérieur du lycée entre *propagande* (plus exactement d'ailleurs *actes de propagande*) et *imposition des idées* (et secondairement entre *prosélytisme* et *recrutement d'adhérents*). Que ce soit en (1) ou en (2) qui le reformule, le nom à définir et l'expression qui le définit sont employés sans déterminant et reliés par un prédicat qui opère une mise en question de l'identité des deux items (*ça veut dire la même chose*), reformulé en une interrogation sur le sens (avec *vouloir dire*). Autrement dit, il s'agit de phrases métalinguistiques qui portent sur le signifié du signe¹⁰.

Cette mise en cause de la reformulation du terme *propagande* par le texte du règlement intérieur déclenche chez les participants à ce conseil d'administration un véritable « travail **métadiscursif** » qui se poursuit pendant de nombreuses minutes, ne prenant fin que lorsqu'un accord se dégage pour garder le mot *propagande* tout en supprimant l'expression entre parenthèses *imposition des idées*. L'analyse de cette séquence, dont nous ne reprenons pas le détail ici, a fait apparaître deux faits saillants : d'une part la difficulté à faire la part entre énoncé « **métadiscursif** » et énoncé non **métadiscursif**, et d'autre part et corrélativement le fait que l'activité **métadiscursive** des locuteurs autour de *propagande* ne s'effectue pas seulement dans des énoncés **métadiscursifs**.

2.1. La question de la délimitation des énoncés **métadiscursifs**

¹⁰ Pour ne pas alourdir la présentation, on n'a pas pris en compte les énoncés dans lesquels *propagande* ou *prosélytisme*, précédés de verbes tels que *mettre*, *supprimer*, *garder*, sont envisagés dans leur matérialité de signe.

L'on se proposera pour commencer de constituer la série des énoncés qui, dans la continuité de (2) et de (3), opèrent un travail sur le signifié du signe *propagande*. Pour reconnaître la présence de signes autonymes, on peut s'appuyer sur :

1. la nature de la détermination, et en particulier l'absence de déterminant¹¹
2. la présence de « mots métalinguistiques » (ce que Rey-Debove (1997 : p. 165) appelle la « densité métalinguistique »). On peut raisonnablement penser que ce critère rejoint le test proposé par Riegel *et al* (1995 : p. 556), à savoir l'insertion possible de *le mot de, le terme de, le substantif*.

Outre (2) et (3), on considérera que (6) et (11) constituent des énoncés **métadiscursifs** avec autonyme :

- (6) on **appelle** ça propagande
- (11) c'est tout **le sens** qu'il faut apporter **au mot** propagande

(3) présente un mot métalinguistique (*définition*), mais *propagande* y est accompagné du déterminant défini. (3) serait cependant possible sans déterminant et l'insertion de *le mot de* est possible :

- (3') c' est une curieuse définition de propagande
- (3'') c'est une curieuse définition du mot propagande

(5) présente un prédicat de mise en équivalence (*ça n'a rien à voir avec* à rapprocher de *c'est pas la même chose* en (1)) reliant le mot à définir et une définition possible, tous les deux avec déterminant :

- (5) la propagande ça n' a rien à voir avec la libre circulation des idées

La suppression du déterminant et l'insertion de *le mot de* semblent difficiles :

- (5') propagande ça n' a rien à voir avec libre circulation des idées (?)
- (5'') le mot propagande ça n'a rien à voir avec l'expression libre circulation des idées (?)

Enfin, la question de l' intégration dans cette série de (9) se pose de manière plus aiguë

- (9) qu' est-ce que c' est que la ~~propagande~~

La question *qu'est-ce que c'est que X* ou *qu'est-ce que X* peut interroger sur la définition, c' est-à-dire sur le signifié de X, comme dans *qu'est-ce qu'un carré ?* exemple de Pottier repris par Kleiber¹². Mais elle peut aussi interroger sur les réalités mondaines catégorisables comme des X, comme dans *qu'est-ce que ces que ces critiques officielles*, fourni par un autre extrait du corpus, avec démonstratif à valeur quasi-déictique. Dans le cas présent, nous pensons que la double interprétation est possible et que l'énoncé est ambigu.

¹¹ Pour Rey-Debove, « en français, les noms à référent général sont précédés d' un déterminant, sauf s' ils sont autonymes » (1997 : p. 64). Le critère de l'absence de déterminant n'apparaît pas crucial : cette question complexe, abordée par certaines communications lors du colloque, demanderait à être traitée en tant que telle .

¹² Kleiber, 1984 : p. 83 citant Pottier *et al. Le langage*, 1973, article *dénomination*, p. 76.

Ainsi, cette première série se présente sous la forme d'un continuum allant d' énoncés portant sans doute possible sur le signifié du signe considéré à des énoncés dont il est difficile de dire s' ils questionnent le signe en tant que tel ou le référent qui lui est associé.

2.2. Diversité de l'activité *métadiscursive* des locuteurs

Pour aller plus loin dans ce sens, on observera que l' activité **métadiscursive** à laquelle se livrent les participants ne se réduit pas à la production d' énoncés à prédicat métalinguistique interrogeant le signifié de *propagande* mais comprend deux autres facettes : un travail sur les valeurs axiologiques associées au mot en discours ; un travail d' exemplification portant sur le référent associé au signe, à savoir la notion de « propagande ».

Le travail sur les valeurs axiologiques associées à *propagande* vise une inversion de la valeur négative que lui attribue sa définition comme *imposition des idées* – valeur négative qui n' existe pas en langue mais circule en discours, ou plus précisément dans certains discours.

Ce travail est repérable dans la série constituée par (4), (5), (6), (11). Il est amorcé en (4) par une reformulation de *imposition des idées* qui a pour effet d' inverser la valeur axiologique négative associée à cette expression : d' un côté *imposer* est repris par *développer* et *idées* par *idées politiques* et d' un autre côté la formulation contrastive (*et ne pas ...mais*) produit une dissociation entre *imposer par la force* et *imposer par la dialectique*. Ce travail de reformulation donne lieu dans la suite de la séquence à la constitution d' un paradigme d' expressions à valeur positive

libre circulation des idées
défense d' idées
libre communication des pensées et des opinions

dont les participants rapprochent ou au contraire distinguent *propagande* selon leur position dans le débat.

De fait, le problème auxquels se heurtent les participants qui refusent la paraphrase définitionnelle proposée par le règlement intérieur – c' est-à-dire l' administrationste le suivant : la « propagande » n' est pas négative si elle correspond au débat d' idées démocratique. D' où l' aporie illustrée par (6) comment nommer cette réalité sans valider la valeur négative imposée discursivement par l' administration?

Amorcé par (6), apparaît dès lors, enchevêtré aux premiers, un troisième aspect de ce travail **métadiscursif** qui consiste à mettre en relation des segments narratifs évoquant des fragments de réalités, c' est-à-dire des aspects du référent, avec l' appellation *propagande* et de jauger de l' adéquation de l' un à l' autre.¹³ Dans ce travail d' exemplification qui actualise des

¹³ En (10), (12), (13), série à laquelle on peut adjoindre (7) et (14) en considérant la nature du déterminant (particularisant).

« occurrences de la notion »¹⁴, le signe *propagande* est fréquemment précédé du partitif. La question à laquelle tentent de répondre les locuteurs devient : *qu'est-ce que c'est que faire de la propagande ?*

En conclusion, nous nous attarderons particulièrement sur ce deuxième volet de notre travail. En effet, autant l'analyse des commentaires réflexifs opacifiants sur la nomination nous semble avoir été balisée par différents travaux, et leur interprétation ne pas soulever de problème majeur quand on l'envisage dans le cadre de la constitution d'un modèle d'objet de discours, autant ce dernier type de configuration, où l'autonymie est pour ainsi dire constitutive de l'objet de discours, nous semble soulever des questions de fond concernant le fonctionnement de l'autonymie en discours.

Sans vouloir bien entendu diluer la spécificité de l'autonymie en tant que structure sémiotique qui est la condition de possibilité du métalangage, on ne peut que constater que le travail de définition qui est le point de départ de la séquence étudiée n'est pas séparable d'un travail sur les valeurs axiologiques du terme en discours et d'un travail d'exemplification : le travail **métadiscursif** ici décrit fait penser, dans sa complexité, au travail lexicographique, où la description du signe est difficilement dissociable de la description de la chose signifiée et des « connotations » qui lui sont associées (*cf.* Rey et Delesalle 1979).

Un tel constat doit sans aucun doute être mis en relation avec le fait que le référent « problématique » est une notion (*propagande*) : nous dirons que l'objet de discours consiste ici en un « travail sur la notion » dont le travail sur le signe (le signifié du signe) qui le désigne n'est qu'un aspect. Un des prolongements possibles de cette recherche consisterait donc à reprendre, en partant du traitement de l'autonymie, la question des relations entre « objet de discours » et « notion », à la lumière de situations discursives où la question sur le mot est le point de départ de la construction de ce que l'on pourrait appeler « un objet de connaissance », comme c'est par exemple le cas dans le discours philosophique.

Conventions de transcription

- - précédé de l'initiale identifiant le locuteur, marque le début d'un énoncé

§ marque le début d'un chevauchement

§§ indique la fin d'un chevauchement

/ note une pause (//, /// selon la durée de la pause)

(h) note une pause remplie par une inspiration audible

e note ce qui est généralement transcrit « euh » dans la graphie traditionnelle

: note l'allongement d'un son ; plus il y a de points, plus l'allongement est long (: ; ::)

¹⁴ On utilise ici à dessein une terminologie « culiolienne » : voir par exemple Franckel J.J. et Paillard D., 1997, « Prépositions et travail notionnel sur les termes mis en relation. Le cas de *sous* en français », in *La notion*, Paris, Ophrys, p. 111-120.

e les e finaux prononcés sont soulignés

MAJ les caractères majuscules indiquent une prononciation appuyée : accent d'insistance, accent d'intensité

<>les caractères entre crochets notent des éléments qui ont été prononcés de façon particulière et sont de ce fait difficiles à transcrire, ou bien signalent une hésitation du transcripteur quant à l'interprétation d'un segment (il s'agit souvent de segments inaudibles à cause d'un chevauchement).

m ce signe désigne un son prononcé lèvres closes et correspondant le plus souvent à une marque phatique d'approbation et/ou de confirmation du discours de l'interlocuteur.

° ° intonation d'incise.

= signale qu'un mot est inachevé

Bibliographie

AUTHIER-REVUZ J. (1992) : *Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative. Etude linguistique et discursive de la modalisation autonymique*. Thèse de Doctorat d'Etat, soutenue le 16 mai 1992 à l'Université de Paris VIII.

BAKHTINE M. (1963/1970) pour la traduction française : *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Seuil

COURTINE J.-J. (1981) : « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux Chrétiens », *Langages*, 62.

GRIZE J.-B. (1990) : *Logique et langage*, Paris, Ophrys.

KLEIBER G. (1984) : « Dénominations et relations dénominatives », *Langages*, 76, p.77-84.

REY-DEBOVE J. (1997) : *Le métalangage*, Paris, A. Colin/Masson, (2^{ème} édition).

REY A. et DELESALLE S. (1979) : « Problèmes et conflits lexicographiques », *Langue française*, 43.

RIEGEL M. *et al.* (1994) : *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

SITRI F. (à paraître) : *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Presses de la Sorbonne Nouvelle.